

▲ L'ÉDITO



Quelques mois après notre installation à la mairie, ce numéro spécial du flash@die propose un point d'étape sur les principales

orientations et actions menées.

Dans la tradition républicaine et démocratique, les projets faisant l'objet d'un engagement ont été poursuivis. De nouvelles orientations ont été prises, certaines déjà concrétisées par de premières décisions.

Bien que l'expression soit désormais banalisée, le territoire se doit de préserver et renforcer son attractivité dans le cadre d'un développement durable.

Il doit ainsi être adapté aux besoins actuels et futurs de la population, à la préservation de notre patrimoine, de nos ressources, et aux capacités de financement du territoire.

Il doit aussi être ambitieux et ouvert pour répondre aux enjeux de demain pour lesquels, j'en suis sûr, Die et le Diois disposent d'atouts indéniables.

Il doit enfin être envisagé en commun, en associant aux côtés de la ville, tous nos partenaires publics et privés : nos partenaires institutionnels bien sûr (État, Communauté des communes du Diois, Conseil général, Conseil régional...), mais aussi tous les acteurs locaux économiques et associatifs.

Cela impose aussi de mener les projets en concertation pour améliorer le cadre et les conditions de vie dans notre cité.

Gilbert Trémolet, Maire de Die

▲ À LA UNE > Le recensement 2015

**du 15 janvier
au 14 février**

Le recensement permet de connaître la population officielle vivant en France et d'établir officiellement celle de chaque commune. Il fournit également des informations sur ses caractéristiques : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. **Il est donc essentiel que tous les habitants soient correctement recensés afin d'obtenir la dotation correspondante.** La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux...) et à cibler les besoins en logements. Il aide également les entreprises à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

La mairie a recruté 12 agents recenseurs pour couvrir l'ensemble des secteurs de la commune. L'Insee les forme et constitue le répertoire d'adresses à recenser. Les agents effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage.

Pendant la collecte

L'agent recenseur vous remet une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre foyer. Lisez et remplissez lisiblement les questionnaires seul ou avec l'aide de l'agent recenseur qui viendra les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les renvoyer à votre mairie ou à la direc-

tion régionale de l'Insee ou opter pour le recensement en ligne. La commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

Après la collecte

Le maire signe le récapitulatif de l'enquête et la commune envoie les questionnaires à la direction régionale de l'Insee. L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population au maire et au grand public. **Le recensement est sûr : vos informations personnelles sont protégées.**

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Le recensement est un acte civique obligatoire et utile à tous. Il est essentiel que chacun participe.





Le développement économique est absolument indispensable au territoire, pour assurer le maintien des activités et accroître son attractivité. La municipalité intervient en partenariat dans ce domaine avec la Communauté des communes du Diois et en accompagnant des projets de développement.

► Chanqueyras : développer l'accès au logement

Notre projet de développement économique est fortement axé sur l'accroissement de la population résidentielle pour faciliter le développement de l'activité commerciale et artisanale, le maintien de nos services publics et, consécutivement, la création d'emplois. Par ailleurs, la ville a pris un grand retard en matière de logement social. Dans cette optique, le projet global de Zone d'aménagement concerté (ZAC) à Chanqueyras est confirmé, mais, pour conforter le dynamisme du centre ville, aucune activité commerciale ou administrative n'y est prévue. Les travaux seront scindés en trois phases distinctes et fonctionnelles, pour un développement compatible avec les finances communales. La consultation des entreprises a été lancée pour des travaux de voirie et réseaux à réaliser au printemps 2015. Suivra une première opération avec DAH (Drôme Aménagement Habitat) et 22 logements pourraient être disponibles à la location début 2016. Une seconde opération de 20 logements individuels sera lancée dans la foulée. Parallèlement, les négociations sont en cours avec Habitat dauphinois qui envisage la construction de 10 logements sociaux individuels en accession à la propriété pour une réalisation en 2016 si la demande est au rendez-vous.

► La ZAE Cocause-Chamarges

La ville de Die qui a sollicité l'intercommunalité pour la mise en place d'une Zone d'activité économique (ZAE) sur son territoire, soutient activement ce projet par l'attribution d'un fonds de concours à hauteur de 100 000 € par an pendant cinq ans, afin que les prix de vente des terrains restent modérés et incitatifs pour les entreprises désireuses de s'installer. Toutes les acquisitions foncières (10 ha env.) sont aujourd'hui finalisées et la commercialisation devrait débuter au deuxième semestre 2015 pour une trentaine de lots sur 55 000 m². Le chantier de fouilles a démarré (voir ci-contre) et la première tranche voirie et réseaux va être lancée. L'installation de la scierie Georgis permettra à Intermarché d'entreprendre les travaux de rénovation nécessaires, pour une même surface de vente sans galerie marchande. Encore une fois, le maintien de l'activité en centre ville est notre priorité.

► Le tourisme, atout économique majeur

En dépit du temps et d'une conjoncture économique difficile, la saison 2014 a été satisfaisante (sensiblement identique à 2013 déjà en hausse par rapport à 2012). Nous travaillons actuellement sur deux projets prioritaires, en partenariat avec le musée de Die et du Diois et l'Office de tourisme : améliorer et animer le cheminement piétonnier de découverte patrimoniale de la ville, et mettre en valeur la mosaïque des Quatre Fleuves, l'un des douze sites emblématiques de l'art roman en France pour l'École du Louvre. La réflexion se poursuit pour améliorer l'animation et la circulation en centre ville. Au camping, les recettes sont en hausse et nous souhaitons étendre l'amplitude de la saison (nouveaux chalets, accueil de groupes...). Pour en rendre l'entrée plus accueillante, les poubelles vont être déplacées à Chabestan. La rénovation du snack est également à l'étude.

► La fibre optique : un outil de désenclavement

Créer du lien, ouvrir au monde, aider au maintien et au développement des services à la population et des activités économiques, tels sont les enjeux du numérique. La Communauté des communes du Diois a décidé d'adhérer au syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN) le 11 septembre dernier. Chaque commune doit maintenant se prononcer sur cette adhésion qui permettrait de diminuer de moitié le coût d'une prise individuelle à la fibre (± 2 900 €). De plus, par l'entremise des financements publics espérés, l'ambition est de ramener ce coût à 300 €. Il conviendra ensuite de définir les modalités de déploiement de la fibre, tenant compte du nombre de prises à raccorder (plus de 11 000 sur le Diois) et des capacités de financement du territoire. La fibre constitue un enjeu majeur pour le Diois qui doit maintenir et développer son attractivité et il est prioritaire d'orienter le déploiement en premier lieu en direction des activités économiques. Le conseil municipal de Die se prononcera sur cette adhésion lors du conseil de décembre.



Chantier archéo

Les sondages effectués en 2013 sur l'emplacement de la Zone d'activité économique de Cocause-Chamarges ont permis de découvrir deux tumulus datés entre 1000 et 600 avant J.-C. (fin de l'âge du Bronze/début de l'âge du Fer) de 11 et 15 mètres de diamètre (photo), ainsi qu'une tombe romaine du II^e siècle. L'entreprise Mosaïques Archéologie a été retenue par la Communauté des communes du Diois pour les fouilles préventives plus approfondies prescrites par le préfet de région. Le chantier a démarré début décembre pour trois mois. Un partenariat avec le musée de Die et du Diois est à l'étude pour l'animation autour des fouilles (portes-ouvertes, conférences, visites scolaires...).

URBANISME CADRE DE VIE ACCESSIBILITÉ & SÉCURITÉ

Par définition, « l'urbanisme est l'ensemble des sciences, techniques et arts relatifs à l'organisation et à l'aménagement des espaces urbains, en vue d'assurer le bien-être de l'homme et d'améliorer les rapports sociaux en préservant l'environnement ». Ce sont des notions d'importance et nous sommes vigilants à ce qu'elles soient systématiquement intégrées dans tous les travaux et projets.



PHOTO SLC

▲ Déchets : nouveaux "points propres"

Cette réforme importante est actuellement menée sur tout le territoire par l'intercommunalité en partenariat avec chaque commune membre. La Communauté des communes du Diois, qui a la compétence pour la collecte et le traitement des ordures ménagères, garde à sa charge les cuves mobiles, les colonnes de tri et le matériel de collecte. Les points de dépôt sont sous la responsabilité des communes qui gèrent le choix des emplacements (en tenant compte d'un cahier des charges imposé par le nouveau matériel : surfaces plus importantes sans réseaux (enterrés ou aériens) à proximité, accessibilité des camions...) et les infrastructures (excavation, pose du silo en béton et reprise des pourtours). Ces nouveaux matériels vont également permettre de redistribuer le personnel et d'améliorer le service, par exemple en confortant les horaires d'ouverture de la déchetterie. Reste encore à définir, entre la Communauté des communes du Diois et les mairies, la charge d'entretien de ces "points propres". Chaque point de collecte accueillera un bac à ordures ménagères résiduelles (OMR) semi-enterré et trois colonnes de tri sélectifs. Tous les bacs verts à roulettes actuellement en service (environ 300) seront supprimés. Les objectifs ? Inciter au tri, diminuer la quantité d'OMR pour mieux maîtriser les coûts et améliorer l'esthétique. Sur Die, 28 emplacements à destination des particuliers ont été déterminés en concertation avec les habitants lors de cinq grandes réunions de quartiers en 2013 (le centre ville n'a pas fait l'objet d'une réunion du fait du peu de choix laissé par les contraintes techniques). La mise en service sera effective à l'automne 2015.

▲ www.paysdiois.fr/Les-dechetteries - T 04 75 21 00 74

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES



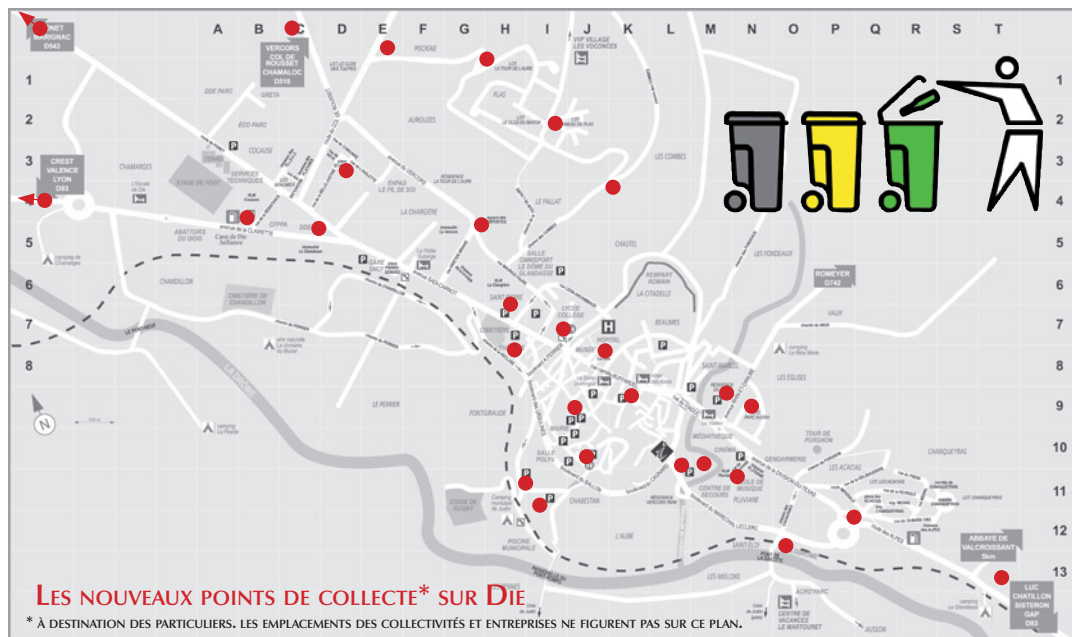
SAM EST LE CONDUCTEUR DÉSIGNÉ SOBER. C'EST CELUI QUI NE BOIT PAS. SAM ON LE CHOISIT AVANT DE SORTIR.



www.securite-routiere.gouv.fr

Vers une meilleure accessibilité

Le PAVE (plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics) a été livré fin novembre. Cette étude définit des cheminements pour les personnes à mobilité réduite dans le périmètre de la gare au Pestel, et de Chabestan à l'hôpital, incluant l'accès à toutes les infrastructures du centre ville. Les services techniques de la ville réaliseront la plus grande partie des travaux d'aménagement à partir du début d'année. L'aménagement de l'accès aux bâtiments municipaux est également en cours.



LES NOUVEAUX POINTS DE COLLECTE* SUR DIE

* À DESTINATION DES PARTICULIERS. LES EMPLACEMENTS DES COLLECTIVITÉS ET ENTREPRISES NE FIGURENT PAS SUR CE PLAN.

▲ Un plan de circulation en concertation

Au regard de l'activité commerciale estivale 2014, un premier bilan a été réalisé en novembre avec la mairie de Die, des commerçants, la police municipale et la gendarmerie. Un questionnaire avait été préalablement envoyé aux commerçants, auquel 43 ont répondu. Des suggestions ont été émises afin de rendre le centre ville plus attractif tout en conciliant les différents usages. L'idée générale est d'imaginer des solutions incitatives plutôt que d'interdire, pour réorienter le trafic et faciliter l'accès aux parkings, tout en respectant la sécurité des usagers. Une réunion de concertation est prévue en février prochain pour arrêter tous ensemble les grandes lignes d'un juste compromis pour le plan de circulation 2015. Nous sommes là dans un espace partagé où chacun doit, à l'image d'une zone de rencontre, prendre conscience de ses droits et devoirs.

POINT D'ÉTAPE

2014



2015

2016

TRAVAUX VOIRIE, EAU & ASSAINISSEMENT PROJETS



Améliorer, rénover et adapter nos infrastructures et nos équipements est une nécessité. Pour tenir cet objectif dans un souci de pérennisation de nos ressources, nous développons des projets scindés en tranches fonctionnelles pour garantir un bon équilibre budgétaire.

Esquisse d'un quartier nouveau

Donnant le coup d'envoi à la première phase de travaux à Saint-Pierre, la démolition de la maison Chapays ouvre et redessine l'espace, laissant mieux imaginer les possibilités. Le programme de réhabilitation sera présenté pour validation au conseil municipal de décembre. Dès les premières esquisses, une concertation sera mise en place avec l'ensemble des usagers.

▲ Rays : où en sommes-nous ?

La ville de Die a la chance d'être propriétaire et gestionnaire de son eau, en quantité suffisante et de très bonne qualité. Un grand programme par tranches annuelles de réfection complète du réseau, depuis la source de Rays jusqu'à nos robinets, a été entrepris depuis 2009.

Nous poursuivons ce programme pertinent aux enjeux économiques et écologiques majeurs pour la commune :

- Préserver notre ressource en eau.
- Améliorer le rendement et la qualité des eaux distribuées et rejetées : notre vieux réseau présente de grosses fuites et la totalité de l'eau enregistrée à la source est traitée au chlore gazeux pour une moitié seulement arrivant aux robinets de la ville.
- Maîtriser les coûts de fonctionnement et d'entretien.
- Garantir le soutien financier de l'Agence de l'Eau, fondé sur des critères de rendement et de qualité des réseaux.
- Valoriser et rentabiliser cette ressource : une micro-centrale hydroélectrique va être créée en partenariat avec la commune de Romeyer pour le turbinage de l'eau et la revente d'électricité à ERDF.

Les troisième et quatrième tranches se terminent. La cinquième tranche va être lancée concernant environ 1 000 m de conduite et la création de deux réservoirs de 1 000 m³, pour permettre d'alimenter toute la ville à partir de Rays en gravitaire et supprimer tous les branchements directs sur la conduite principale.

POINT D'ÉTAPE

2014



2015

2016

ÉDUCATION SPORT ENFANCE & JEUNESSE



PHOTO SLC

La mise en œuvre du droit à l'éducation dès la petite enfance est un axe prioritaire qui doit mobiliser l'ensemble des acteurs d'un territoire, à considérer non comme un coût, mais comme un investissement pour l'avenir. Pour cela, nous devons offrir des équipements adaptés, soutenir et valoriser nos associations.

▲ Des enfants choyés

Pour offrir aux enfants et au personnel de Chabestan un meilleur confort d'utilisation, des travaux d'amélioration sont régulièrement effectués (dernièrement, deux classes du rez-de-chaussée ont été refaites). Un chantier plus important est prévu (démarrage en juillet 2015), avec la création de deux salles de classe et d'un réfectoire pour toutes les maternelles, la réfection des toitures et la construction d'un accès pour personnes à mobilité réduite aux deux réfectoires. Les esquisses ont été présentées au conseil d'école et le cabinet d'architectes Atelier 3+ étudie l'avant-projet sommaire.

Les Temps d'Activités Péri-éducatifs sont désormais bien en place. 210 enfants sur 235, soit la presque totalité des élèves de Chabestan sont inscrits. Des solutions sont recherchées pour abriter certaines activités sportives l'hiver ou par mauvais temps.

En matière de service à la petite enfance, la ville de Die doit se doter rapidement de nouvelles places d'accueil en crèche. Les échanges se poursuivent avec la Communauté des communes du Diois pour la création de cet équipement dès que possible.

Die est une ville sportive !

« En rejoignant l'équipe de Gilbert Trémolet, mon ambition était juste de vivre une expérience nouvelle. Ensuite, j'ai pris conscience que je pouvais œuvrer pour le sport diois et, après en avoir été un des acteurs pendant des années, lui rendre tout ce qu'il m'a offert. Au-delà de la possibilité de nous dépasser et de nous connaître mieux, le sport est vecteur d'intégration, de partage et d'épabouissement infiduciel. Cette année, nous avons accueilli l'arrivée du Raid VTT des Chemins du Soleil où 800 coureurs du monde entier ont découvert Die et le Diois. L'an prochain, le Tour de France passera par Die. Chaque année, nos clubs reçoivent des équipes régionales ou départementales... Die est une ville sportive, qu'on se le dise ! » Thomas Bechet, adjoint au sport, associations sportives et jeunesse.

▲ Soutenir le monde associatif

Maintenir et améliorer le forum - Culturelles, à caractère social ou éducatif... à Die, de très nombreuses associations participent à la vie de la ville et à son rayonnement. Notons aussi les nombreux clubs et associations sportives qui touchent les habitants du Diois de tous âges. Moment indispensable de la vie associative, le forum des associations, organisé par la mairie et l'Espace social et culturel du Diois à la salle polyvalente, témoigne de ce formidable dynamisme. Dans un souci d'amélioration constante, son organisation sera revue l'an prochain afin de pouvoir accueillir le maximum d'associations, de tous horizons.

Adapter nos équipements - Le Diois est un terrain de jeu extraordinaire pour tous les sports de plein air et nous possédons également de nombreuses infrastructures : gymnases, salles de danse, dojo, piscine, terrains de football, tennis, rugby... flambant neufs pour certaines, vieillissantes pour d'autres que nous travaillons à moderniser.

Promouvoir des événements - Grâce au travail et à l'enthousiasme des clubs et associations, Die accueille régulièrement de grandes manifestations culturelles ou sportives de dimension régionale, nationale ou au-delà. Conscients du rôle important de tous ces bénévoles qui œuvrent au quotidien et de l'importance de ces événements pour le développement touristique et économique de notre ville, nous soutenons activement ces associations, financièrement et/ou par la mise à disposition de locaux, de matériels et l'intervention des services municipaux.

POINT D'ÉTAPE

2014 @ 2015 2016

CULTURE
PATRIMOINE



Nous devons développer notre patrimoine pour valoriser nos spécificités et faciliter l'accès à la culture de chacun, dans un esprit d'ouverture au monde et aux autres.

Une saison au théâtre

Le Théâtre de Die, labellisé "Scène Rhône-Alpes" a rouvert ses portes pour un premier rendez-vous de qualité. À cette occasion, Gilbert Trémolet, maire de Die et Michelle Duc, adjointe à la culture, ont remis à Francis Huster la médaille de citoyen d'honneur de la ville de Die (photo ci-dessus). Riche et variée, la programmation culturelle proposée pour cette nouvelle saison 2014/2015 inscrit pleinement notre théâtre dans le sens des missions de service public qui lui sont confiées. Demandez le programme sur www.theatre-de-die.com !



▲ Le musée s'ouvre et se mutualise

Le projet "Optimisation des espaces et valorisation des collections du musée de Die et du Diois", financé en partie par le programme Leader (27 914,80 €/50 754,18 € HT) comprend un premier volet avec le réaménagement de l'espace conservation : salle de réunion, fonds documentaire ouvert au public et bureaux attenants. Un bureau "mutualisé", mis à disposition des associations à caractère patrimonial est également créé au deuxième étage, et cette réorganisation permet l'ouverture d'une salle pédagogique dédiée, prévue pour être utilisée dans le cadre du réaménagement des rythmes scolaires. Le second volet concerne la restauration de l'authepsa romaine en bronze découverte lors des fouilles place de la République (sorte de samovar – voir dessin ci-contre – 6 exemplaires dans le monde dont 2 en France), d'une amphore égyptienne issue de la collection ayant présidé à la création du musée en 1905 et d'objets destinés à alimenter vitrine sur Luc-en-Diois à l'époque romaine.



▲ Histoire et patrimoine

Un groupe de travail a été créé pour proposer des actions de mise en valeur et de promotion du patrimoine bâti et historique de Die. Cette commission extra-municipale est composée d'élus et de techniciens, de représentants associatifs et de citoyens.

▲ Un projet culturel de territoire

Une convention de développement culturel est en cours d'élaboration entre la mairie, la Communauté des communes du Diois et leurs partenaires publics (État/Direction régionale des affaires culturelles, Conseil général de la Drôme et Région Rhône-Alpes). Cette convention doit permettre de pérenniser les financements actuels et d'en chercher de nouveaux, quelles que soient les prochaines réorganisations territoriales.

ANIMATION
MANIFESTATIONS
CÉRÉMONIES
JUMELAGES

Die doit conserver et développer son animation, élément fort de son cadre de vie et de son attractivité touristique.



Plus jamais !

En ce centenaire, les cérémonies du 11 novembre dernier se sont déroulées en deux temps, d'abord devant le monument aux morts à Saint-Pierre, puis au carré militaire du cimetière. La population était unie dans un même recueillement aux côtés des élus et des autorités, des représentants du Souvenir français, des médaillés militaires, de la FNACA, de la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes, des sapeurs-pompiers de Die et de l'Écho diois.

Des enfants et des jeunes de Die, avec leurs professeurs, se sont cette année associés à cette journée dédiée à la fraternité entre les peuples et à la paix, avec qui l'on voudrait partager les dernières phrases des carnets de Louis Barthas, caporal sur le front pendant toute la Grande Guerre : « Souvent je pense à mes très nombreux camarades tombés à mes côtés. J'ai entendu leurs imprécations contre la guerre et ses auteurs, la révolte de tout leur être contre leur funeste sort, contre leur assassinat. Et moi, survivant, je crois être inspiré par leur volonté en luttant sans trêve ni merci jusqu'à mon dernier souffle pour l'idée de paix et de fraternité humaine.* »

* Les Carnets de guerre de Louis Barthas, tonnelier, 1914-1918, éditions La Découverte, Paris, 2003.

► Vers une ville plus animée

Die offre tout au long de l'année, et plus particulièrement d'avril à septembre, de nombreuses animations culturelles et sportives, pour la plupart axées sur le terroir et les ressources naturelles et patrimoniales de la ville et du territoire environnant (traditions, histoire, gastronomie...).

Les Vendredis de Die

Gérée depuis quelques années par la commune, cette attraction "phare" est reconnue, appréciée et attendue. Début 2015, pour encore améliorer l'événement, une réunion sera organisée par Nathalie Catoire, conseillère municipale déléguée à l'animation, avec les acteurs concernés et l'association des commerçants.

Développer l'animation de la ville

À côté des animations organisées directement par la commune, la ville concourt financièrement et matériellement aux nombreuses autres manifestations portées par nos associations (Fête de la Transhumance, Festival Est-Ouest, Les Espiègleries, Fête romaine, La Drômoise... Des réflexions sont en cours pour améliorer encore et développer l'animation de la ville. Toutes les idées et bonnes volontés sont bienvenues !



► 60 ans d'amitié

En 2015, nous fêterons 60 ans d'échanges avec notre première ville jumelle. Les nouvelles équipes municipales de Die et de Varallo travaillent à une coordination pour développer de nouveaux liens. Une visite est prévue en février, chez nos jumeaux du Val Sesia, avec une professeur d'italien et Hanane Fathi, en coordination avec la cité scolaire et les associations sportives et culturelles. Et nous espérons les accueillir chez nous pour un des grands moments de notre ville, la Fête de la Transhumance.

Poursuivons notre action pour Die

La nouvelle équipe municipale est en place depuis neuf mois, nous nous réjouissons d'une certaine continuité de nos actions par cette nouvelle municipalité : valorisation du quartier Saint-Pierre, réfection du passage à Saint-Marcel, poursuite des travaux sur la conduite d'eau de Rays, projet de micro-centrale hydro-électrique, maison Chapays notamment.

Néanmoins nous regrettons que certains projets aient été modifiés, voire abandonnés :

- En effet, nous pouvons citer en premier la Maison de santé pluridisciplinaire initialement prévue dans l'éco-quartier de Chanqueyras qui était en phase d'élaboration avec les architectes et 16 professionnels de santé... Tout autre lieu qui sera retenu posera des problèmes de stationnement, le dossier prendra du retard... Est-ce que les professionnels de santé vont adhérer à ce nouveau projet ?

- Par ailleurs, l'abandon du projet de Maison des Associations dans le bâtiment Barral est un mauvais choix eu égard aux conséquences en cascade : - Pas de Maison des associations dans un futur proche... - Coût de l'abandon du projet... - Non valorisation du quartier Saint-Marcel... - Impossibilité de reloger les associations actuellement hébergées dans le bâtiment Joseph-Reynaud... La halte-garderie se trouve ainsi entourée de bâtiments vétustes... Quel avenir pour ce bâtiment, classé inutilisable par la commission de sécurité, situé en plein cœur de la ville de Die ?

- Enfin, concernant l'achat du rez-de-chaussée de l'ex Bar des Cars, nous sommes très étonnés du prix d'acquisition par la commune, lequel est au-delà du prix annoncé en agence immobilière et au-delà des prix pratiqués sur Die. D'autre part, le vendeur de ce bâtiment a toujours une dette envers la mairie.

Qui paiera réellement la dette... le contribuable par le biais d'un prix trop élevé ???

Dans les semaines à venir nous souhaitons, tout comme les Diois, avoir des informations concrètes sur les projets 2015 et au-delà ; et sur leurs modes de financements. En particulier sur :

- la Zone d'activités économiques de Cousse ?
- l'éco-quartier de Chanqueyras
- le bâtiment Joseph-Reynaud dont nous avons parlé plus haut ?
- les projets de bassins d'orage ? Notamment le long de la rivière Drôme ?

Nous souhaitons aux Dioises et Diois d'excellentes fêtes de fin d'Année.

L'équipe "Poursuivons notre action pour Die"

Une gauche citoyenne pour Die

Pas de vision pour Die

La vie démocratique et les projets sont au point mort. Les commissions sont rares voire inexistantes, et la fréquence des conseils municipaux est en baisse inquiétante. Que font les adjoints et conseillers municipaux de la majorité ?

La méthode adoptée sous prétexte de vouloir "avancer" néglige la concertation avec les habitants et les acteurs locaux. Notre groupe n'est pas associé à la vie municipale.

Les finances communales sont dans un état lamentable, on savait que la situation serait difficile. C'est avec des projets élaborés qu'il est possible d'être aidé financièrement par les institutions. Au contraire, la mairie se replie sur elle-même et creuse ainsi les déficits. Quel avenir pour Die ?

À la recherche de recettes, la mairie décide par exemple de louer les arches du Viaduc sans même informer les personnes concernées. Peu importe si des associations sont mises en difficulté ! Peu importe si la mairie loue ce qui ne lui appartient pas ! Les affaires se règlent « dans mon bureau » dira le maire.

L'implantation des bassins d'orage dans le quartier de Truchard a été tentée sans concertation avec les agriculteurs locaux. La mairie a du faire machine arrière. Argent et temps gaspillés.

La Maison de santé est transférée à la place de la maison intergénérationnelle qui elle, devrait aller à côté de l'école de musique. Les professionnels de santé n'ont pas été consultés. Le maire répond qu'on achète d'abord et qu'on verra ensuite ! Les études préalables de ces projets sont à refaire, plusieurs années de travail et des milliers d'euros gaspillés ! Vos impôts jetés par la fenêtre !

La crèche reste encore un mystère... Le maire travaille en solo et invente une version différente à chaque réunion, au conseil ou à la CCD. Quel adjoint suit ce dossier ? Quelle commission ? En attendant les plafonds s'écroulent et la demande de places de garderie augmente.

Bref, tous ces projets, engagés depuis plusieurs années, sont régentés à la petite semaine au risque de les voir disparaître.

Nous attendons également le diagnostic et la programmation de l'entretien de la voirie communale. C'est une urgence, une galère quotidienne. Les ambulances slaloment dans la montée de l'hôpital. Un vrai scandale !

Depuis neuf mois, aucun projet sérieux pour notre ville n'a été présenté et partagé au conseil ou en commission. Questionné sur cette forme d'obstruction, le chef répond par des effets de manches ou par la fuite.

Dioises et Diois, venez le constater en assistant aux conseils municipaux.

Philippe Leeuwenberg, Ghislaine Ribard, Pierre Gautronneau, Danielle Herzberg, Gilles Delimal

Futur@die

En place depuis quelques mois, l'équipe Futur@Die, loin des querelles stériles est au travail, dans la discrétion et la modestie afin de favoriser, comme annoncé : • l'accroissement de la population résidentielle • la fréquentation touristique • le développement de l'activité des commerces, des artisans, des prestataires de service • le maintien des services publics • l'emploi.

Dans le cadre de la commune, concernant les investissements structurants, **7 objectifs** sont aujourd'hui "sur les rails".

1. Maison médicale : la maison Reynaud, propriété de l'hôpital vient d'être acquise. Une première réunion avec les "professions médicales", l'architecte, DAH a eu lieu. Une seconde est programmée.

2. Aménagement entrée Ouest (Saint-Pierre) Vitrine de notre commune, l'aménagement est à l'étude. La maison Chapays a été démolie, le rez-de-chaussée de l'ex Bar des Cars a été acquis par préemption, au prix du marché après avis des domaines, la municipalité récupérant au passage la dette du vendeur.

3. Le projet Chanqueyras est confirmé mais a été phasé pour le rendre réaliste et compatible avec nos moyens financiers (début des travaux, premier semestre 2015).

4. Création de 150 places de parking par l'achat, en 2015, d'un terrain, propriété du Conseil général de la Drôme (proximité de l'office de tourisme).

5. Construction de deux classes pour l'agrandissement de l'école Chabestan. Le dossier est en cours.

6. Aménagement du restaurant scolaire pour favoriser l'accueil des jeunes enfants. Le dossier est en cours.

7. Mise en œuvre de travaux dits de confort : voiries, entretien et embellissement des espaces publics, propriété de la ville.

Avec la Communauté des Communes du Diois :

1. La Zone Artisanale de Cousse devrait être commercialisée fin 2015. **2. Création d'une crèche supplémentaire** de 12 à 15 places à Chabestan, le dossier est en cours. **3. Complexe sportif / piscine** : conformément à notre engagement, la réactualisation de l'étude 2008 a été engagée.

La rapidité de cette mise en place permet de confirmer, si besoin était, que les projets annoncés pour le mandat deviendront bien réalité.

Au niveau des écoles, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires s'est effectuée avec la participation et à la satisfaction des enseignants, parents et enfants.

Sur le plan financier, nous avons fait le choix de ne pas alourdir l'endettement de la commune en limitant l'emprunt de 615 000 € prévu par nos prédécesseurs à 200 000 €. Cependant, dès cette année, il nous faudra prendre en compte la baisse importante des dotations de l'État et les charges nouvelles relatives au financement des rythmes scolaires.

L'équipe Futur@die

Pour Die Naturellement

Pour Die, quotidiennement

La santé m'a éloigné depuis quatre mois du conseil municipal, mais en groupe, nous avons suivi attentivement les débuts de la nouvelle municipalité. Je reprends du service.

Le premier sujet de satisfaction est l'implantation de la maison de santé en centre ville, dans la maison Reynaud, toute proche de l'hôpital. C'était une de nos 68 propositions. À côté du square Saint-Pierre, l'achat et la démolition de la maison Chapays ont été rondement menés ; le plus difficile reste à faire : un bon projet d'aménagement concerté avec tous qui donnera de la qualité à ce nouvel espace, en privilégiant les piétons, les déplacements doux et le paysage. Nous serons constructifs si l'occasion nous est donnée de participer à ce travail. Les jardins de l'Aube ont fait l'objet d'une attention nouvelle, ce qui rejoint également un de nos projets. Au conseil, j'aurai préféré que les gendarmes ne viennent pas "faire l'article" des caméras de surveillance, alors que leurs propres études confirment que des caméras n'auraient pas grande utilité pour traiter des problèmes qui réclament pour l'essentiel des interventions de proximité. J'ai voté pour un bassin de protection des habitations contre les inondations à Truchard malgré une concertation insuffisante et l'utilisation d'un terrain agricole, au regard des enjeux de sécurité. Nous votons sans automatisme sur chaque dossier, dans le respect des individus. Les décisions des premiers conseils municipaux ont souvent été unanimes. Les élections sont passées, l'équipe élue est au travail. Nous aurions préféré un 14 juillet plus fraternel. À Die comme ailleurs, violence et démocratie ne font pas bon ménage.

Le maire m'a proposé d'animer une commission de l'environnement, de l'eau et de l'énergie. Une commission consultative, bénévole, qui n'engage à aucune solidarité de vote. Nous en avons discuté. Je l'animerai pour faire avancer des propositions. La première, déjà évoquée au printemps, sera la tarification sociale de l'eau potable. Économies d'énergie dans les bâtiments. Action en faveur des abeilles et encouragements aux jardins sans pesticides pourraient suivre et d'autres encore à votre écoute. Seul écologiste au conseil, je suis la partie visible d'une belle équipe d'écologistes concrets qui veut une ville vivante, belle, solidaire et attentive à toutes et tous, un moteur de la Biovallée. En leur nom, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Didier Jouve, Pour Die Naturellement

SANTÉ SOCIAL SOLIDARITÉ



Plus que jamais, nous devons lutter contre les inégalités sociales et territoriales, pérenniser et développer l'accès à la santé, au logement, à la culture...

Opération Hiver Tranquille

Vous avez 70 ans et plus, vous vivez seul(e) ou en couple, isolé(e)(s), avec des difficultés à vous déplacer. La mairie met à votre disposition un service afin de vous apporter aide et assistance tout au long de l'hiver. Si vous le souhaitez, des agents de police municipale vous rendront régulièrement visite et seront à votre écoute pour contribuer à votre tranquillité. N'hésitez pas à contacter le service de police municipale au 04 75 21 08 85.

RETROUVEZ-NOUS AUSSI SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



COMMUNICATION Le flash@die est distribué chaque mois dans vos boîtes aux lettres, mais vous pouvez également le télécharger sur le site ou le recevoir par mail. Le site de la mairie a été dernièrement remanié pour plus de confort d'utilisation. Outre l'actualité municipale, vous pourrez y trouver de nombreuses informations sur notre ville, ses structures et associations. Pour vos démarches administratives, une banque de formulaires à télécharger est également à votre disposition. N'hésitez donc pas à nous retrouver sur www.mairie-die.fr ! Et pour participer à la vie municipale ou être mieux informés, nous vous attendons nombreux aux réunions de concertation régulièrement organisées.

La Maison de Santé sera en centre ville

Le constat d'un besoin pour Die d'une Maison de santé pluridisciplinaire soutenu par l'Agence régionale de santé et la municipalité est maintenu. La municipalité fait le choix de déplacer le projet initialement prévu à Chanqueyras en centre ville et vient d'acquérir pour cela le bâtiment Reynaud, à proximité de l'hôpital. Il s'agit de regrouper au maximum l'activité en centre ville, de maintenir un contact étroit avec les professionnels de la santé par une plus grande proximité inter-services (maison de santé, hôpital, pharmacies...). Le nouveau projet va maintenant être présenté aux professionnels de santé, et Drôme Aménagement Habitat va adapter son programme à ces nouveaux locaux.

Habiter autrement

Proposer une offre nouvelle d'habitat social et intergénérationnel, qui réponde de façon durable aux problèmes actuels du logement, du vieillissement de la population et de la baisse du pouvoir d'achat, tel est l'objectif de la résidence intergénérationnelle. Initialement prévue dans le bâtiment Reynaud, cette résidence est maintenant envisagée quartier Pluviane. La modification du PLU est en cours pour en permettre la construction par Drôme Aménagement Habitat. Des locations temporaires (T1-T2) seront proposées à tous publics (étudiants ou stagiaires, personnes âgées...) pour créer une mixité sociale et générationnelle. La gestion sera assurée par le Cald (Centre d'amélioration du logement de la Drôme) et un gardien sera présent dans la résidence pour aider au fonctionnement et accompagner les habitants.

Le Pôle social municipal : la solidarité n'est pas un mot

Le Pôle social municipal est une structure d'importance sur le territoire, de par la diversité et l'effectif des personnes accueillies. Une vingtaine de personnes bénéficient aujourd'hui de la domiciliation, et environ trois cents personnes par an sont accompagnées par l'Accueil de jour ou le CCAS en mairie, et une cinquantaine accueillies en hébergement d'urgence. Le Pôle Social Municipal intervient au quotidien sur trois lieux différents :

Au Centre Communal d'Action sociale, Catherine Eugène accueille les habitants de Die pour le portage de repas, la télé-assistance ou un placement en maison de retraite, et pour un appui relatif aux dossiers d'aides sociales (Allocation personnalisée d'autonomie, Maisons départementales des personnes handicapées, Revenu de solidarité active, Couverture maladie universelle, logement HLM...) l'obtention de bourses scolaires ou une aide financière exceptionnelle.

▲ 1^{er} étage de la mairie - 04 75 21 08 82 - Du lundi au vendredi 8h30 -12h

À l'Accueil de jour, Virginie Levitre, Laurent Ruppert et Cyril Nodin accueillent toutes les personnes rencontrant un besoin particulier. Ce lieu répond aux nécessités d'urgence (dépannage alimentaire, douche, vestiaire) et propose également un accompagnement social en direction de l'accès aux dispositifs de droit commun dans tous les domaines (santé, logement, emploi...), ainsi qu'une domiciliation pour les personnes sans résidence stable.

▲ 51, av. de la Clairette - 04 75 21 03 25 - Du lundi au vendredi 9h-12h (13h30-16h30 sur RdV)

À l'Accueil de nuit, tous les jours de 17 à 19h, Cyril Nodin ou Laurent Ruppert accueillent les personnes en errance et leur proposent une solution temporaire d'hébergement d'urgence pour la nuit, entre le 1^{er} novembre et le 31 mars.

▲ Camping municipal - 115 ou 04 75 22 24 03 (17h-19h)

Ancré dans le tissu institutionnel local, le Pôle social municipal travaille en partenariat avec les associations caritatives, U express, le Centre médico-social, les services de police et de gendarmerie, la Mission locale et l'hôpital, afin de garantir un suivi cohérent aux personnes suivies.